



MAIRIE
DE
COGGIA



20160

Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 15 avril 2021
N° 7

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS M49 DE L'EXERCICE 2020

Date de la convocation :
09/04/2021

L'an deux mil vingt et un, et le jeudi 15 avril, à 16 heures
Le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en
séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la
présidence de M.COGGIA François, Maire.

Nombre de membres
Composants l'Assemblée :
12

Etaient présents : Monsieur COGGIA François, Mme AÏUTI
Dominique, Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur AMPART
Jean-Claude, Monsieur SPADA Sébastien, Monsieur DANIELLI
François, Mme BIFERALI Martine, Monsieur CERVIOTTI Jean-
Louis, Monsieur LAPORTE Bernard, Monsieur RAFFALLI Louis.

Nombre de Conseillers
En exercice : 12

Nombre de membres
Présents : 10

Etaient absents : Monsieur MALATESTA Ludovic, Mme ANDREÏ
Brigitte.

Nombre de votants : 11

Quorum : 07

Absents représentés : Mme ANDREÏ Brigitte donne pouvoir à Mme
AÏUTI Dominique.

Secrétaire de séance
Monsieur LAPORTE
Bernard

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

02A-212000905-20210430-06-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2021

Entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal après en avoir
délibéré

Les résultats de l'exercice 2020 précédemment validés et définitivement arrêtés dans le compte administratif ;

Les résultats :

De la section de fonctionnement : excédent de 73 880.60 €

De la section d'investissement : solde négatif de 53 819.46 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du compte administratif 2020 sur l'exercice 2021 de la manière suivante :

Compte 1068 en excédent de fonctionnement capitalisé : 53 819.46 €

Compte 002 en excédent de fonctionnement reporté : 20 061.14 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

François COGGIA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20210430-06-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30.04/2021